

De nouveaux panneaux au Bois de Chênes

GENOLIER

Des panneaux thématiques ont été installés pour mieux informer les visiteurs sur ce site protégé.

«Avec cette nouvelle signalétique, nous avons clarifié l'information. Nous souhaitons dire aux visiteurs qu'ils sont les bienvenus, qu'ils sont nos invités», indique Georges Richard, président de la fondation du Bois de Chênes.

La mise en place de panneaux thématiques fait suite à l'entrée en force de la décision de classement cantonale des 141 hectares du Bois de Chênes en juin 2021. Facilitant la découverte de ce site d'exception, ils rappellent également les règles pour en assurer la protection.

Il ne faut surtout pas renouveler les erreurs du passé. La Fondation avait été vivement critiquée en 2019 sur une précédente signalétique concernant la réserve intégrale qui mentionnait des restrictions et des amendes en cas d'infraction.

L'affaire était même remontée jusqu'au Grand Conseil. Ces panneaux ont disparu. «Les traces du passé ont été enlevées», commente Georges Richard.

Supports pédagogiques pour les classes

Du coup, sept panneaux d'information présentant cinq aspects du site portant notamment sur la faune, les zones humides ou encore l'évolution de la forêt, sont installés aux principales entrées côté Genolier, Coin-

sins, Vich et La Cézille. «Ils sont très didactiques et pourront servir de supports pédagogiques pour les visites des classes», insiste le président.

Pour mener à bien ce programme, la commission d'information de la fondation a travaillé avec le Parc Jura vaudois, Pro Natura et Région de Nyon. «Les discussions ont été très constructives», assure encore Georges Richard.

Des sentiers pour les cavaliers et les cyclistes

S'y ajoute un balisage directionnel indiquant les sentiers spécifiquement prévus pour les cavaliers et les cyclistes. Sont également signalisées les places à feu autorisées et les aires d'accueil pour les classes. Un dispositif prévu dans la décision de classement du site et qui s'appuie sur des normes fédérales. Le coût de plus de 30 000 francs a été pris en charge par le canton et la Confédération. Reste encore à procéder à quelques ajustements, mais tout devrait être opérationnel pour la Fête de la nature le 21 mai. MCF



Des panneaux permettent aux différents usagers de mieux embrasser les zones auxquelles ils peuvent accéder. DR